

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FO REÇUE AU CABINET DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE

30 janvier 2015

LA JOURNÉE D'ACTIONS DU 29 JANVIER 2015 A VU DES MILLIERS DE GAZIERS ET ÉLECTRICIENS DANS LA RUE ET EN GRÈVE POUR DIRE NON À LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE. UNE DÉLÉGATION FO ÉNERGIE ET MINES, CONDUITE PAR SON SECRÉTAIRE GÉNÉRAL VINCENT HERNANDEZ, A ÉTÉ REÇUE AU CABINET DE LA MINISTRE DE L'ÉNERGIE SÉGOLÈNE ROYAL PAR MME BORNE, DIRECTRICE DU CABINET, M. PELLION, CONSEILLER TECHNIQUE CHARGÉ DE L'ÉNERGIE ET M. MOURLON, CONSEILLER SOCIAL.

FO Énergie et Mines a rappelé les motifs de l'action contre le projet de loi : refus de l'ouverture à la concurrence des concessions hydro-électriques et revendications d'une prolongation généralisée des concessions, refus du plafonnement du nucléaire, de l'ouverture du capital de RTE et de la régionalisation de la distribution, maintien du thermique classique et enfin exigence de dispositions qui évitent le dumping social dans notre secteur.

En réponse, le Ministère a indiqué :

- SUR L'HYDRAULIQUE, que la possibilité de prolonger les concessions avait été votée par l'Assemblée Nationale. FO, qui a œuvré pour cette mesure alors que le Ministère estimait dans un premier temps qu'elle était impossible, continue pour sa part à revendiquer la généralisation de ces prolongations tant pour EDF que GDF Suez. La bataille continue donc.
- SUR LE NUCLÉAIRE, le Ministère a souligné que Mme ROYAL avait pris position en faveur de la construction de nouvelles centrales nucléaires. FO considère que cette évolution va dans le bon sens, mais qu'elle est en contradiction avec le plafonnement à 63,2 GW du nucléaire et la volonté gouvernementale de réduire la part du nucléaire à 50 % à l'horizon 2025 mesures que FO rejette. À noter que le Sénat a voté en Commission un plafonnement à 64,85 GW en incluant donc Flamanville 3, mais que le Gouvernement y sera opposé.
- SUR LE THERMIQUE CLASSIQUE, FO a insisté sur l'importance de celui-ci dans son rôle d'équilibrage des réseaux, aux côtés de l'hydraulique et exprimé son opposition à la fermeture de centrales.
- SUR RTE, le cabinet a indiqué ne pas fermer la porte à une ouverture du capital, fondée sur un projet industriel, mais que si cela devait se faire, ce ne serait pas pour









30 janvier 2015

financer le budget de l'État. FO, pour sa part, reste fermement attachée au maintien de RTE au sein du groupe EDF et contre toutes privatisations.

- SUR LA DISTRIBUTION, le Ministère a rappelé qu'il était pour le maintien du monopole de distribution, mais FO a indiqué sa crainte face à la réorganisation territoriale et en particulier des métropoles qui risquent d'avoir des velléités en matière énergétique. Le Ministère a conscience de ces risques, mais assure qu'il tiendra le cap tout en invitant ERDF à accentuer ses efforts pour se rapprocher des collectivités concédantes.
- SUR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, FO a considéré que le projet de loi ne pouvait qu'aggraver la situation des citoyens les plus en difficultés compte tenu des choix énergétiques proposés qui vont renchérir le coût de l'électricité.

FO Énergie et Mines a en outre :

- demandé une amélioration des tarifs sociaux de l'électricité et du gaz.
- Indiqué que la création complémentaire d'un chèque énergie, quel que soit le mode de chauffage, était une nécessité, car rien ne justifie que des citoyens soient exclus des mécanismes de soutien en la matière.
- SUR LE SOCIAL, FO a rappelé que le champ d'application du statut des IEG réécrit dans la loi NOME permettait tous les abus, que les nouveaux entrants notamment commercialisateurs n'appliquaient pas le statut, qu'un opérateur historique (GDF SUEZ) voulait transférer ses commerciaux à sa filiale service, toutes choses que FO conteste vivement.

Pour FO Énergie et Mines, l'exception prévue par la loi NOME avait pour seul objet de traiter la situation de certaines filiales du groupe Total, restées historiquement en dehors du statut.

FO continue à exiger du Ministère qu'il remédie à ces abus dans ce domaine, de même d'ailleurs que pour les énergies renouvelables où le statut est là aussi totalement ignoré.

FO Énergie et Mines va poursuivre son action dans les jours qui viennent pour porter les revendications exprimées par le personnel.



